

EN VACANCES RETROUVONS L'ESSENTIEL



Vacances ULVF en partenariat avec la SRIAS Nouvelle-Aquitaine propose aux actifs et retraités des services de l'État, **des avantages et des remises permanentes** pour vos prochains séjours en France !

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 77 56 66 09

Brochure gratuite sur demande
Votre code avantage: 151123

À la mer, à la montagne ou à la campagne, les villages Vacances ULVF vous promettent de vivre des séjours uniques au cœur des plus belles régions de France, pour recréer du lien et partager des moments appelés à devenir de merveilleux souvenirs !

DES AVANTAGES TOUTE L'ANNÉE AVEC VACANCES ULVF !

- **12% de remise** sur les villages Vacances ULVF, **cumulable avec les PROMO 1^{ère} MINUTE**, si vous réservez avant le 17 mars
- **5% de remise** sur les villages partenaires
- **Frais de dossier offerts** (valeur 20€)

CUMULEZ LES AVANTAGES

La SRIAS participe à vos frais de séjour en plus des remises tarifaires accordées par Vacances ULVF. (voir détails et modalités page suivante).



www.vacances-ulvf.com
04 77 56 66 09



MODALITÉS PRATIQUES 2019

AI-JE DROIT À UNE PARTICIPATION DE LA SRIAS DONT JE DEPENDS?

Les participations 2019 de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine sont calculées en fonction du quotient familial et du type d'hébergement : location ou pension complète / demi-pension. Il est établi à partir du revenu fiscal de référence. Il est fondé sur le (ou les) dernier avis d'impôt.

Calcul du Quotient Familial Mensuel

Q.F.M. = $\frac{\text{dernier revenu fiscal de référence du foyer}}{15 \times}$

15 x

(nombre de personnes au foyer + 1 si monoparental + 1 si enfant handicapé)

Vous devez impérativement fournir à Vacances ULVF les justificatifs suivants:

- **Copie du dernier bulletin de salaire émanant d'un ministère d'État**
- **Copie du dernier avis d'imposition**

Les réservations ne pourront être confirmées que sur présentation de ces pièces.

Tableau des tranches de revenus et des aides SRIAS pour les locations

Tranche	Quotient Familial Mensuel	Participation
1	inférieur à 230€	296€
2	de 231€ à 310€	270€
3	de 311€ à 390€	245€
4	de 391€ à 460€	219€
5	de 461€ à 540€	194€
6	de 541€ à 610€	168€
7	de 611€ à 690€	142€
8	de 691€ à 770€	117€
9	de 771€ à 840€	91€
10	de 841€ à 920€	66€
11	supérieur à 920€	40€

Tableau des tranches de revenus et des aides SRIAS pour les pensions complètes et demi-pension

Tranche	Quotient Familial Mensuel	Participation
1	inférieur à 230€	50€ par personne + 296€
2	de 231€ à 310€	45€ par personne + 270€
3	de 311€ à 390€	40€ par personne + 245€
4	de 391€ à 460€	35€ par personne + 219€
5	de 461€ à 540€	30€ par personne + 194€
6	de 541€ à 610€	25€ par personne + 168€
7	de 611€ à 690€	20€ par personne + 142€
8	de 691€ à 770€	15€ par personne + 117€
9	de 771€ à 840€	10€ par personne + 91€
10	de 841€ à 920€	5€ par personne + 66€
11	supérieur à 920€	40€

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les conditions générales de vente qui s'appliquent ainsi que les tarifs en vigueur pour les éventuels accompagnants (autres que les ayants droits) ne relevant pas de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine, **sont ceux décrits dans les différentes brochures Vacances ULVF printemps-été-automne ou hiver en cours.**

RETROUVEZ TOUTES NOS DESTINATIONS
ET PROMO 1^{ère} MINUTE SUR
www.vacances-ulvf.com



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
04 77 56 66 09 - www.vacances-ulvf.com